

Mastère Management en Stratégie d'entreprise

BLOC 4 : Piloter et mettre en œuvre une stratégie financière, fiscale et patrimoniale

Bac + 5 reconnu par l'Etat – Niveau 7 - Code RNCP : 37069

1. Fiscalité des entreprises – 23h :

- C1** : Comprendre et maîtriser les fondamentaux de la fiscalité de l'entreprise
- C2** : Connaître les mécanismes pour passer du résultat comptable au résultat fiscal
- C3** : Comprendre l'imposition des résultats des entreprises individuelles ou d'une société
- C4** : Evaluer l'impact de la fiscalité et de la TVA sur la trésorerie de l'entreprise
- C5** : Connaître les impôts territoriaux d'une entreprise

2. Environnement juridique et fiscal – 31h :

- C1** : Savoir décomposer le droit de propriété et l'évaluer
- C2** : Faire la différence juridique entre les différents modes de détention
- C3** : Diagnostic et analyse des besoins patrimoniaux, proposition idoine
- C4** : Identifier et analyser les conséquences patrimoniales d'une rupture
- C5** : Les conséquences patrimoniales, des libéralités entre vifs

3. Conseil juridique et fiscal – 27h :

- C1** : Être capable de maîtriser le mécanisme de l'impôt
- C2** : Être capable d'identifier les différentes modalités de sortie de l'assurance-vie en fonction du cadre de souscription
- C3** : Être capable de poser un diagnostic entre les besoins du client et les solutions d'investissement voire de libéralité
- C4** : Être capable d'identifier le soupçon
- C5** : Être capable de sensibiliser le client sur l'attraction fiscale, la notion de risque

PREREQUIS :

- Niveau Bac +2 minimum
- Niveau BAC et 5 années d'expérience professionnelle

PROFIL :

- Sens de l'observation et de l'analyse
- Sens commercial
- Persuasif et tenace
- Sens du relationnel

PUBLIC :

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Personne en reconversion
- Personne en situation de handicap (adaptation de la formation possible)

NOTRE METHODE :

- Les cours sont dispensés en face à face, en alternant des apports théoriques et des expériences pratiques
- L'équipe pédagogique est constituée principalement de professionnels de secteur

Modalité d'évaluation :

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante.

Deux cas de figure :

1. Validation des compétences par l'expérience
2. Validation des compétences par mise en situation professionnelle

Validation totale ou partielle :

La validation d'un bloc de compétences suppose l'acquisition de chaque compétence qui le constitue.

En cas de validation partielle, le candidat sera évalué lors d'un prochain jury sur le ou les module(s) non validé(s) uniquement. En cas d'échec à un CCP mais acquisition d'au moins un module, le candidat pourra conserver le bénéfice des résultats obtenus à chaque module acquis pendant 5 ans. Il ne pourra cependant bénéficier des résultats obtenus pour la validation de la certification tant que le CCP ne sera pas validé dans son intégralité.

Si l'ensemble des blocs de compétences est validé, la validation du titre par la formation est subordonnée à la présentation écrite et orale d'un mémoire réalisé autour d'une thématique globale, choisie par le candidat et en lien avec le secteur d'activité de la spécialité choisie.

4. *Analyse financière et analyse des risques – 35h :*

C1 : Être capable d'analyser la situation financière et économique de l'entreprise

C2 : Être capable d'évaluer les risques financiers et économiques

C3 : Être capable d'établir un prévisionnel et un tableau de trésorerie sur 3 ans

C4 : Être capable de calculer la CAF à partir d'un compte de résultat prévisionnel

C5 : Être capable d'analyser les risques de l'entreprise à partir de sa structure financière



5. *Droit des entreprises – 35h :*

C1 : Identifier les différents types d'entreprises et leurs implications juridiques

C2 : Identifier les différents types de statut du dirigeant et leurs implications juridiques

C3 : Accompagner une création, reprise ou transmission d'entreprise

C4 : Conseiller une entreprise en recherche de financement

C5 : Accompagner une entreprise en difficulté



6. *Gestion juridique, fiscale et sociale – 31h :*

C1 : Appréhender l'environnement juridique d'une entreprise

C2 : Accompagner juridiquement une entreprise face à son environnement juridique

C3 : Accompagner juridiquement une entreprise dans son développement

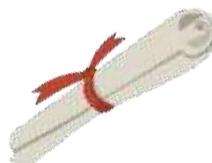
7. *Audit et ingénierie sociale – 15h :*

C1 : Expliquer le fonctionnement du régime de base à un chef d'entreprise en retraite et prévoyance

C2 : Proposer des produits de retraite complémentaire

C3 : Expliquer des produits de prévoyance complémentaire

C4 : Expliquer des produits d'assurance au chef d'entreprise



8. *Contrôle de gestion – 42h :*

C1 : Positionner le contrôle de gestion dans une organisation

C2 : Déterminer les coûts de revient d'une organisation

C3 : Mesurer le risque d'exploitation d'une organisation

C4 : Mettre en place la démarche budgétaire au sein d'une organisation

C5 : Organiser le contrôle de gestion comme outil d'aide au choix stratégique et comme sources d'informations des parties prenantes



9. *Comptabilité approfondie et audit – 77h :*

C1 : Maîtriser et comprendre les difficultés comptables d'évaluation des immobilisations, crédit-bail, des provisions réglementées et des contrats LT

C2 : Normes internationales :

- Déterminer l'impact des normes sur les états financiers
- Passer les enregistrements comptables

C3 : Comprendre l'incidence comptable de la définition d'une entité et de son périmètre

C4 : Comprendre les principaux retraitements de consolidation

C5 : Montrer le caractère spécifique de l'audit en tant qu'instrument de légitimation financière (crédibilité, sincérité, régularité). Montrer le rôle et l'importance du contrôle interne

